

SEPT 2024
Numéro 07



LE BULLETIN D'INFORMATION DE SAINT-PIERRE-EN-AUGE

Edito Chères lectrices, chers lecteurs,

L'été se termine, et il a été bien chargé en événements. Les élections européennes puis les élections législatives ont quelque peu bousculé nos agendas. Avec mes collègues élus, nous avons fait le choix d'annuler la fête Saint Pierre prévue le 29 juin dernier et de reporter le feu d'artifice au mois d'août. Celui-ci a clôturé en beauté la journée de commémoration du 80e anniversaire de la Libération de Saint-Pierre-en-Auge organisée le vendredi 16 août 2024. Une très belle fête qui restera dans nos mémoires et dans l'histoire de notre commune pour ne pas oublier les sacrifices de nos libérateurs. Un grand merci à tous ceux qui ont participé à ces commémorations.

Cette période estivale a également été marquée par le déménagement des gens du voyage qui s'étaient installés dans le centre-ville de Saint-Pierre-sur-Dives. L'Agglomération Lisieux Normandie a aménagé une aire d'accueil provisoire équipée (accès eau et électricité) sur la route de Livarot à la sortie de la commune. À terme, 20 habitations doivent être construites sur cet espace, dans le cadre du programme MOUS, Maîtrise d'Oeuvre Urbaine et Sociale, dont l'objectif est de permettre l'accès au logement des personnes et familles défavorisées. C'est un dossier sur lequel la commune travaille avec l'Agglomération depuis de nombreuses années. La construction de cette aire dans un environnement plus adapté, par rapport au voisinage notamment, permettra d'accueillir les familles dans de bonnes conditions de sécurité, de salubrité et de santé publique.

J'en profite pour souhaiter une bonne rentrée scolaire à tous ceux qui reprennent le chemin de l'école.

Jacky MARIE
Maire de Saint-Pierre-en-Auge



Panneau "Voie du souvenir de la 1^{ère} armée canadienne" posé sur l'Hôtel de ville.

“ZOOM : LE PARC DES TANNERIES

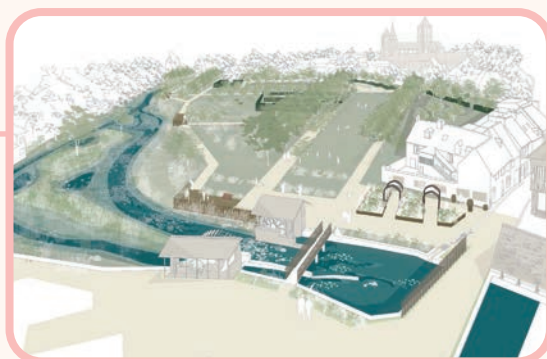
Le chantier d'aménagement du terrain dit « Chapron » mené par l'atelier paysagiste ZENOBIA (maître d'œuvre) va débiter à l'automne. La Commission d'Appel d'Offres (CAO) qui s'est réunie le 18 juillet 2024 a retenu l'entreprise OXALIS pour la réalisation des espaces verts, de la maçonnerie paysagère et du mobilier, et la société EUROVIA pour le terrassement, la voirie et les réseaux. Lors des fouilles archéologiques réalisées sur le chantier au mois d'août, nous avons retrouvé quelques débris de faïence, une partie de l'ancien mur du canal et des bassins qui servaient au traitement des peaux destinées au tannage au 18^e siècle. Après le déménagement du campement des gens du voyage vers l'aire aménagée par l'Agglomération, la démolition de l'ancienne caserne des pompiers est programmée en septembre/octobre 2024.

Un projet du dispositif national « Petites Villes de Demain ».



Ce parc urbain, situé dans le prolongement du quartier des Tanneries où se situe la roue, comprendra : un jardin, le « bief » réaménagé, une prairie, une esplanade avec gradins, un verger conservatoire, des espaces de jeux, des allées piétonnes avec des bancs, un bloc sanitaire et trois zones de stationnement aux abords du parc.

Un espace herbagé, un lieu de rencontres et de promenades
en plein cœur de bourg.



CONSULTATION CITOYENNE



Dans la dernière édition du bulletin municipal, nous vous avons demandé votre avis sur le nom qui pourrait être donné à cet espace.

À l'issue de cette consultation citoyenne, la dénomination « Le Parc des Tanneries » a été retenue.

INFORMATIONS INSTITUTIONNELLES



- Jocelyne FOUQUES a été élue maire déléguée de **Vaudeloges** suite au décès de Véronique MAYMAUD au mois de juin. La commune a également été endeuillée par la disparition de Daniel ROUGET, adjoint en charge des aînés et du lien intergénérationnel, survenue en mai dernier.
- La commune a signé une convention de partenariat avec l'Association Culturelle Viettoise pour la gestion et l'animation de la **bibliothèque** de Sainte-Marguerite-de-Viette. Afin d'alimenter le fonds de livres, une convention a aussi été passée avec la Bibliothèque Départementale du Calvados.
- Par le biais d'une convention contractée avec le SDIS, les **pompiers volontaires** qui travaillent au sein de la commune peuvent suivre leurs formations et assurer certaines missions opérationnelles sur leur temps de travail. En 2022, une délibération avait également été prise afin que la collectivité prenne en charge les frais de cantine et de garderie des écoles publiques, lorsque les pompiers volontaires, agents communaux, sont d'astreinte.

VIE ADMINISTRATIVE

LES PERMANENCES URBANISME

Permanences gratuites proposées par la commune de Saint-Pierre-en-Auge et la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie :

- À la mairie déléguée de Saint-Pierre-sur-Dives
- Le mercredi après-midi
- Sur rdv au 02.31.20.73.28.



RECENSEMENT

Du **16 janvier au 15 février 2025**, la commune procédera au **recensement de sa population**. Pendant cette période, des agents recenseurs se présenteront à votre domicile pour vous remettre un questionnaire INSEE. **Si vous êtes absent**, lors du passage de l'agent, celui-ci, laissera un **avis dans votre boîte aux lettres**, vous proposant de fixer un rendez-vous ou de compléter le questionnaire en ligne.

Ce questionnaire sera accompagné d'une **enquête sur les familles**, visant à mieux connaître les modes de vie actuels. Ces données permettent à l'INSEE d'établir des statistiques et de calculer la population exacte de la commune.

Les agents recenseurs se présenteront obligatoirement munis d'une carte officielle. Nous vous remercions par avance de l'accueil que vous leur réserverez et de votre participation à cette enquête qui est déterminante pour l'attribution des subventions de notre collectivité.

POLICE MUNICIPALE



La vidéoprotection

Quelques chiffres :

- 52 caméras qui fonctionnent jour et nuit – 7j/7 (dont 8 à lecture de plaques)
- En 2024 : 4 nouveaux sites équipés (soit 6 nouvelles caméras) et 3 caméras seront remplacées au complexe sportif de Saint-Pierre-sur-Dives.
- Coût initial** : 128.302€ HT
- Coût de l'extension du dispositif en 2024** : 39.470€ HT

Les caméras ne filment que la voie publique. Des filtres sont mis en place pour cacher les propriétés privées. Depuis leur mise en service, 32 réquisitions ont reçu une réponse positive en 2023 et déjà 21 réquisitions traitées en 2024. Les images ont permis, dans la quasi-totalité des cas, d'identifier les auteurs de faits ou de confirmer l'implication de ces derniers. Les affaires résolues concernent des faits contraventionnels, délictuels et criminels, du délit de fuite à l'extorsion, en passant par les vols et les dégradations au préjudice de la commune ou des habitants.

Grâce notamment à la vidéo protection, les sinistres (dégradations, vols et autres faits) déclarés aux assurances ont baissé de 68% sur la commune en 2023.



CONVENTION FREDON



Le plan de lutte contre le frelon asiatique est déployé dans le Calvados jusqu'à octobre-novembre selon les conditions climatiques. La commune a signé une **convention avec la «FREDON»** pour lutter contre la propagation des frelons asiatiques et encourager la destruction des nids.

L'intervention est **en partie prise en charge par la commune et le Conseil Départemental du Calvados**. Si vous constatez la présence d'un nid de frelons asiatiques, vous pouvez joindre la mairie au 02.31.20.73.28 en indiquant :

- Les coordonnées du déclarant
- L'adresse et la position « exacte » du nid
- La grosseur et la hauteur du nid
- Le nid est-il actif ?
- Les coordonnées de la personne qui vit là où se trouve le nid si celui-ci n'est pas chez vous.



Après déclaration, la société missionnée pour la destruction du nid prendra directement contact avec vous.

VIE QUOTIDIENNE



LES TRAVAUX DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

SAINTE-MARGUERITE-DE-VIETTE

Réfection d'une salle de classe
(isolation, placo, peinture et chauffage)

Avant



Après



Réfection de la cuisine de
la salle des fêtes

Avant



Création d'un SAS sous le préau de l'école

Avant



Après



Après



THIÉVILLE

Réfection de la toiture et
isolation du mur extérieur de
la salle des fêtes



LES ÉCOLES

Travaux d'entretien réalisés
dans les écoles d'Ammeville, du
Pot d'Etain et Aristide Bisson



SAINT-PIERRE-SUR-DIVES

Sécurisation des fenêtres de
la salle de la Croix Rouge dans
l'espace Marie Curie suite à
une effraction



Avant



Après

Réfection de la couverture des cabanes situées dans
les jardins partagés dans le quartier des Ruettes

PANNEAUX SIGNALISATION

UNE NOUVELLE SIGNALÉTIQUE

La signalétique d'information locale de la commune déléguée de Saint-Pierre-sur-Dives est **en cours de rénovation** : les anciens panneaux seront remplacés par une signalétique plus complète composée de 22 bi-mâts et 1 tri-mât (panneaux constitués de 2 à 11 lames). Les panneaux seront **posés au mois de septembre** par le service voirie de la commune en lien avec AD Equipement.



VIE QUOTIDIENNE



PROPRETÉ

Une ville propre, des trottoirs sans encombrants ni déjections canines, des pieds de murs, allées et cimetières sans herbes folles, tous les habitants en rêvent ! Mais la propreté est l'affaire de tous !

En décembre dernier, la Commune a conventionné avec l'organisme CITEO pour se donner les moyens d'entretenir les lieux publics tout en respectant l'écologie : l'utilisation de zéro produits phytosanitaires, le recours au désherbage manuel, et une campagne de communication sur les bons usages : affiches sur les déjections canines et sachets en libre-service, rappel des règles de bonne pratique au pied des colonnes de tri.

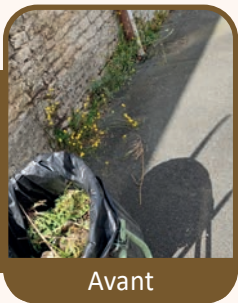
Le « règlement propreté », présenté au Conseil Municipal en février 2024 (et l'arrêté du 06/08/2024), rappelle aux habitants que le nettoyage des trottoirs (herbes, feuilles, neige) est de leur responsabilité, tout comme les mégots qui doivent finir dans un cendrier et les papiers dans les poubelles...

Si la collectivité, avec le soutien de ses partenaires (Agglomération Lisieux-Normandie, Citéo...) fait son maximum pour entretenir et embellir la Commune, les habitants ont aussi leur rôle à jouer.

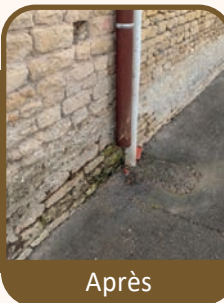
À vos gants, binettes, pelles... et n'hésitez pas à convaincre vos voisins de faire de même !



Rénovation des bancs à Vieux Pont, Saint-Pierre-sur-Dives et Hiéville



Avant



Après

En juillet, les agents des services techniques ont réalisé une opération "coup de poing" afin de désherber les trottoirs, les caniveaux et les pieds de mur.

VOIRIE

Dans le cadre du programme annuel de voirie, des travaux d'enrobé et d'émulsion ont été réalisés sur l'ensemble du territoire.



Route de Marie Jolie à Vaudeloges



Chemin du Bois des Princes à Montviette



Route de la Vielle Rue à Saint-Martin-de-Fresnay

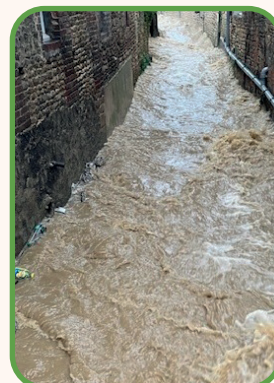


Allée du Lidl à Saint-Pierre-sur-Dives

Le programme a été perturbé par les intempéries et inondations survenues le **dimanche 12 mai 2024**. Le service voirie et les agents du service technique ont été mobilisés pour nettoyer les routes puis réparer les infrastructures.

La réfection du chemin du Bois de Quévrue qui était prévue en 2024 sur les communes de Mittois et de Sainte-Marguerite-de-Viette, a été reportée pour se concentrer sur la remise en état des chemins endommagés suivants :

- Chemin de la Fontaine Saint-Julien à Boisse
- Chemin des Doucets d'en Haut à Boisse
- Allée du cimetière de Sainte-Marguerite-de-Viette
- Enrochement de l'impasse de la Houssay à Garnetot



VIE QUOTIDIENNE

NOS ÉCOLES

ÉCOLE JEAN DENIS D'AMMEVILLE

Au mois d'avril, la commune a inauguré les **travaux de réhabilitation** qui ont été réalisés à l'école Jean Denis d'Ammeville-l'Oudon, en présence du Sous-Préfet de Lisieux Guy FITZER et de la Directrice Académique Armelle FELLAHI.

À l'été 2018, un champignon lignivore du type mérule est découvert dans l'école maternelle de Lieury. En conséquence, les classes de maternelle ont été déménagées en urgence, pendant les vacances, dans l'école de l'Oudon.

En 2019, à l'issue du diagnostic technique de l'école maternelle et compte tenu des prévisions des effectifs scolaires, les élus ont opté pour une **fusion des 2 écoles**. Cette décision a engendré l'aménagement de l'école Jean Denis, afin d'y créer un pôle maternel regroupant les classes, le dortoir et les sanitaires. En complément, ont été construits, un préau d'accueil pour les familles et un préau pour les élèves dans la cour de l'école.

Le chantier débuté en janvier 2021, a été mené par le cabinet d'architecture ARCHITRIAD.

La commune remercie la Directrice de l'école Karine ANTOLÉIN et les enseignants pour leur collaboration dans ce projet, ainsi que les enfants et les familles qui se sont adaptés à la situation durant ces 3 années de chantier.

Quelques chiffres :

- Coût global de l'opération : 1 034 622€
- Subvention de l'État (DETR) : 323 968€
- Fonds de concours de l'Agglomération : 100 000€

NOS COMMERCES

Bienvenue à Saint-Pierre-sur-Dives à :

- Stéphane DAUPHIN, **Caviste**, installé 51 rue de Falaise. Tél. : 06 18 87 14 02
- Tony DE BROU, **Boucherie** "Boeuf et gourmandises" installée 45 rue de Falaise.
- Lucie HARENG, **Kinésithérapeute** à domicile. Tél. : 07 56 88 58 48

Commerçants, artisans, professionnels ; les services de la mairie sont à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches. Tél. : 02.31.20.73.28



RENTRÉE SCOLAIRE

Au total, près de **500 élèves** feront leur rentrée scolaire à Saint-Pierre-en-Auge en septembre 2024.



École Aristide Bisson :

216 élémentaires
111 maternelles
Total 327 élèves

École d'Ammeville :

55 élémentaires
31 maternelles
Total 86 élèves

École de Sainte-Marguerite-de-Viette :

50 élémentaires
28 maternelles
Total 78 élèves



REDEVANCE DÉCHÈTERIE POUR LES PROFESSIONNELS



Attention : au 1^{er} octobre 2024, seuls les professionnels munis de leur "PASS DÉCHÈTERIE" pourront déposer leurs déchets.

La redevance déchèterie sera mise en place sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie au 01/10/24. Celle-ci s'inscrit dans le cadre du **Schéma Directeur de Prévention et de Gestion des Déchets**, reflétant la volonté des élus de rendre le service de gestion des déchets plus lisible et plus juste. Cette redevance représente la juste participation financière des professionnels à la gestion de leurs déchets déposés en déchèterie sur le territoire (frais de transport et de valorisation des déchets).

> **Important** : les professionnels doivent créer un compte sur le site internet lisieux-normandie.fr/dechets-pour-les-professionnels/.



Cette redevance ne s'applique PAS aux particuliers.

Bien que les associations, les structures de l'ESS, les personnes rémunérées en CESU et les communes soient exonérées, elles doivent malgré tout créer un compte pour obtenir un "Pass déchèterie" afin que chaque apport soit enregistré.



Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.lisieux-normandie.fr ou contactez le service environnement au 02.50.68.90.27 ou par mail à environnement@agglo-lisieux.fr

OPAH-RU : L'AGGLO, L'ALLIÉE DE VOS TRAVAUX !



Accompagnement technique et financier des projets d'amélioration de l'habitat des propriétaires et bailleurs. **Service gratuit.** Plus d'infos sur www.lisieux-normandie.fr

Des permanences sont proposées à la Maison France Services à Saint-Pierre-en-Auge, **uniquement sur rendez-vous** :

- Le 1^{er} lundi du mois de 9h30 à 12h
- Le 3^{ème} mercredi du mois de 9h30 à 12h30

Renseignements : 02.31.48.18.24 / habitat@agglo-lisieux.fr

ASTRO BUS



L'Agglomération Lisieux Normandie propose des services de transport à la demande (prise en charge devant votre domicile sur réservation) :

- **Astro Proxi** du lundi au vendredi pour se rendre sur l'un des pôles urbains selon votre lieu d'habitation : **Saint-Pierre-en-Auge, Mézidon Vallée d'Auge et Livarot-Pays-d'Auge.**
- **Astro Proxi+** le samedi toute l'année et du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires pour aller à **Lisieux.**
- **Astro Acces** du lundi au samedi pour les personnes à mobilité réduite.

Infos et abonnements sur www.astro.info, au 0 800 800 773, via l'application "Mon agglo" ou à la Maison France Services de Saint-Pierre-sur-Dives.

ZOOM SUR...

VESTIAIRE DE FOOT FERNAND VALLÉE



Le 8 juin 2024, le vestiaire du stade de football du complexe sportif de Saint-Pierre-sur-Dives a été dénommé en l'honneur de **Fernand VALLÉE**, figure emblématique du bénévolat local.

Lors de la cérémonie d'inauguration de la plaque apposée sur le mur du vestiaire, les élus ont salué l'engagement et la générosité de Monsieur VALLÉE (décédé en 2022) au sein des diverses associations de la commune.

Cette dénomination souligne l'importance du tissu associatif dans la vie locale.



RETOUR ÉVÉNEMENTS

80E ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION

La commune a célébré les 80 ans de sa Libération le vendredi 16 août 2024.

Cette journée de commémorations a débuté par un hommage rendu au Caporal David Mitchell, soldat britannique mort à 20 ans dans le restaurant de Bretteville-sur-Dives (pose d'une plaque à son nom sur le mur de l'église) en présence de Sir RICKETTS, ancien ambassadeur du Royaume-Uni.

L'après-midi a commencé par une cérémonie en l'honneur des libérateurs, célébrée à l'Abbatiale par le Père BELLAIS, aumônier militaire, suivie de l'inauguration du panneau "Voie du souvenir de la 1^{ère} armée canadienne" par Rosemay RUDLAND et Philippe LAURENT, vice-présidents du Comité Juno Canada. Après un défilé en direction de la place du Marché, la plaque du "80e anniversaire de la Libération" a été dévoilée sur la façade de la Halle médiévale, le tout en présence des élus locaux, des représentants militaires, des porte-drapeaux, des associations patriotiques et de la fanfare municipale.

La journée s'est clôturée par un concert de jazz quelque peu perturbé par la pluie mais, qui n'a pas empêché le feu d'artifice d'être tiré.



La Jeep "Eugénie" a été remise en état par les sapeurs-pompiers de la caserne de Saint-Pierre-en-Auge.



Fascicule de témoignages d'habitants sur la période de la Libération réalisé en édition limitée. Disponible dans les Mairies déléguées.



Merci à tous ceux qui ont participé aux cérémonies de commémoration.



LES AUTRES ÉVÉNEMENTS

FÊTE DE LA MUSIQUE



La Fête de la Musique a débuté l'après-midi avec les prestations de chants réalisées par les élèves des écoles Aristide Bisson et Sainte-Thérèse. La fête s'est ensuite poursuivie avec la participation des groupes "Dun Briste" et "The Cashtoners", ainsi que de celles de la fanfare municipale et de la Batterie de Gargenville. Une belle soirée musicale et ensoleillée !

VÉGÉTAL SUBLIMÉ



La 2^{ème} édition du "Végétal Sublimé" organisée les 6, 7 et 8 juillet derniers sur le thème des rocaillies a séduit les amateurs de nature ! Les ateliers proposés au jardin conservatoire et les visites guidées inédites de grottes et jardins ont ravi les participants. Merci à l'association "Montviette Nature" et aux artisans qui ont exposé leurs créations dans l'Auditorium.

FÊTE DE LA MOTO



Les motards étaient toujours aussi nombreux au départ de la balade organisée le dimanche 24 août 2024 dans le cadre de la 12^{ème} édition de la fête de la moto. Le concert du groupe de rock "Les Gueules Rouges" le samedi soir, et les spectacles d'acrobaties moto, toujours plus spectaculaires, proposés par "Rolf Circus", "AJN Stunt" et Kenny Thomas ont captivé les spectateurs.

À VENIR...

LE MARCHÉ DE NOËL

Samedi 7 & dimanche 8 décembre 2024 à partir de 10h

Place du Marché, Halle médiévale, salle des fêtes. Nombreux exposants, concerts, parade nocturne, feu d'artifice, manège. Restauration sur place.



DU CÔTÉ DU CCAS

LE REPAS DES AÎNÉS

Le repas des aînés aura lieu les **21, 22, 23 et 24 novembre 2024** à la salle des fêtes de Saint-Pierre-sur-Dives. Ce repas est offert par la commune aux habitants nés en 1957 et avant.

Les personnes éligibles et inscrites sur les listes électorales recevront un bulletin d'inscription. Si vous n'êtes pas inscrit sur les listes, faites-vous connaître auprès du CCAS au 02.31.20.47.20.



LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Samedi 21 et dimanche 22 septembre 2024

- Conférences à l'Auditorium : "Décoder les vitraux" vendredi 20 septembre à 18h et "Qu'est-ce que ça fait dans une église !?" samedi à 18h30
- Ateliers sur l'usage des plantes au Moyen-Âge de 14h à 16h samedi et dimanche au Jardin Conservatoire
- Visite guidée de l'Abbaye samedi à 17h

Samedi: Enquête criminelle "Qui a tué Wambert?" à 14h30 à l'Abbatiale et ateliers sur les techniques de constructions des bâtisseurs du Moyen-Âge dans l'Auditorium de 14h à 17h...
Dimanche: balade théâtralisée "La Belle envolée" à 16h dans le cloître de l'Abbaye.

Au programme également : visites guidées et libres de l'église de Vieux-Pont-en-Auge, promenade découverte du patrimoine à Ouville-la-Bien-Tournée, visites organisées aux châteaux de Carel et Hiéville ainsi qu'au lycée Le Robillard...

PROGRAMME COMPLET SUR www.saint-pierre-en-auge.fr

OCTOBRE ROSE

Le CCAS en collaboration avec "La Ligue contre le cancer" et RPVO organise une randonnée le **dimanche 13 octobre 2024**. Rendez-vous sous la Halle médiévale à 9h et départ de la balade à 10h30 (voir programme complet sur le site de la commune).

Participation de 10€ versée à "La Ligue contre le cancer". Inscriptions et renseignements auprès du Pôle social.

Retrouvez les informations de la commune sur Facebook @Communedesaintpierreenaugue et sur notre site Internet www.saintpierreenaugue.fr

Directeur de la Publication : Jacky MARIE / Rédaction et mise en page : Service communication / Impression : Dauphin Com Imprim
Crédits photos : Commune de Saint-Pierre-en-Auge / Tirage : 3950 ex / Dépôt légal : ISSN : 2724-8836

Tribune de l'opposition

C'est la rentrée : l'heure des changements

La période de la rentrée invite traditionnellement chacune et chacun à opérer des changements. Des changements pour améliorer les acquis, mais aussi pour corriger les erreurs du passé. Et ce qui vaut pour les élèves devrait aussi valoir pour les équipes municipales, en particulier à Saint-Pierre-en-Auge.

> Du côté de la méthode de gouvernance d'abord, il serait temps d'apprendre à s'ouvrir aux propositions nouvelles et écouter les habitants. Qui pourrait croire que la majorité actuelle détient une carte blanche depuis 2020 pour faire ce que bon lui semble jusqu'en 2026 ? Le premier changement consiste à respecter le nécessaire équilibre entre les attentes des habitants de la ville et les besoins des habitants des campagnes. Saint-Pierre-sur-Dives n'est pas Saint-Pierre-en-Auge.
> S'agissant des projets ensuite. Quand un projet est mauvais, il n'est jamais trop tard pour le revoir. À commencer par celui d'une nouvelle « maison des associations » prévue à Berville pour un montant déraisonnable de plus de 600 000 euros au profit de quelques-uns seulement. Une telle somme mérite d'être investie ailleurs.
> Enfin, les priorités doivent être recentrées autour des besoins urgents. À commencer par l'entretien de la voirie et des biens communaux dans les communes rurales ou encore la sécurité dans la ville centre. Les dépenses liées à ces besoins élémentaires ne devraient pas être effectuées au compte-goutte et encore moins reportées à l'occasion du moindre imprévu. Bien au contraire. Il en va de même du soutien à nos commerces, à nos artisans, à nos entrepreneurs locaux et à notre tissu associatif. Aucun d'entre eux ne mérite de dépendre du bon vouloir de quelques-un(e)s au mépris de l'intérêt général et de l'équité. Cette rentrée donne une occasion privilégiée à l'actuelle municipalité pour opérer de sérieux changements. À défaut de quoi, c'est sur une nouvelle équipe d'alternance, ouverte et constructive, qu'il faudra compter.

Retrouvez les informations des élus de l'opposition sur Facebook @saintpierreenaugue2020

Sylviane Pralus, Christophe Robert, Catherine Sady, Claude Lacour, Brigitte Ferrand, Théo Piednoël, Annie Debouver, Gilbert Tirard, Nicole Perrée, Luc Derepas.

